



DUSS avec travaux et/ou ingénierie

Document explicatif implantation d'ancres par le locataire

Réalisation de l'implantation d'ancres par le *Demandeur*

Relations d'affaires du réseau Usage en Commun

02 mai 2025

1 Définitions

Ancrage pour les besoins télécoms : système d'ancres, d'haubans et de quincaillerie requis pour l'ancrage des torons télécoms; *Telco, Demandeur et Locataire*.

Ancre : ensemble des composantes mécaniques auxquelles sont installés les haubans.

Demandeur : locataire qui produit une demande d'installation.

Locataire : locataire propriétaire des installations devant être réarrangées.

2 Cas de figure

Le *Demandeur* obtient, d'Hydro-Québec, l'autorisation de procéder à l'implantation d'ancres pour *les besoins d'ancrage des télécoms*.

- Hydro-Québec octroie l'autorisation d'implanter l'ancre et appose le code *Ancrage impl. locataire* aux lignes visées.
- Hydro-Québec procède aux travaux sous sa responsabilité, lorsque requis.
- Le *Demandeur* procède à l'ensemble des implantations d'ancres, des travaux d'attaches et d'haubanage des attaches télécoms.
- Le *Demandeur* cède sans frais la propriété de l'ancre à Hydro-Québec.

3 Permissions préalables

Le *Demandeur* doit signer un addenda avec Hydro-Québec afin de se prévaloir du droit d'utiliser ce processus. Hydro-Québec se réserve le droit, en tout temps, de résilier une permission ou de refuser une demande de permission au *Demandeur*.

L'entrepreneur du *Demandeur* doit être autorisé par Hydro-Québec, via un processus de validation et d'audit terrain. L'entrepreneur ou son employé mandaté ne doit pas avoir de contrat dans le marché d'implantation de poteaux et d'ancrages avec Hydro-Québec ou ses sous-traitants. L'entrepreneur ou son employé ne doit également pas être Responsable Des Travaux (RDT) habilité au Code de sécurité des travaux – Chapitre Distribution dans le marché d'implantation de poteau et d'ancrages. Le *Demandeur* se porte également garant de l'entrepreneur qu'il a sélectionné.

Le *Demandeur* est responsable de mandater, pour les travaux d'implantation d'ancres, un entrepreneur autorisé à travailler à proximité du réseau de distribution électrique. Hydro-Québec n'est pas responsable des méthodes de travail de l'entrepreneur retenu par le *Demandeur*.

4 Critères permettant une demande d'implantation d'ancres par le locataire

- Implantation d'ancres à vis ou d'ancres à roc (tous les autres types d'ancres ne sont pas autorisées) selon les spécifications du *Devis technique normalisé Installation de poteaux et d'ancrages*.
- Code *Ancrage impl. locataire* demandé pour toutes les lignes de la demande aérienne nécessitant des travaux d'implantation d'ancres.
- La demande peut contenir des travaux de réarrangement de la basse tension.
- Le *Demandeur* procède à la réalisation de l'ensemble des travaux d'attaches télécoms (codes 600 et 613).
- Aucuns autres travaux ne devront être requis dans le cadre de la DUSS visée.
 - Exemples non autorisés :
 - Anomalie structurelle à évaluer.
 - Travaux ou interventions sur le terrain requis par le *Telco* ou un *Locataire*, excluant les réarrangements d'attaches réalisés par le *Demandeur* et accordés en code 600 et code 613.
 - Travaux ou interventions sur le terrain requis par Hydro-Québec, excluant l'exception citée.
 - Ajout/remplacement de structure.
 - Implantation d'ancres ou de MALT par Hydro-Québec.
 - Acquisition de servitudes.

5 Traitement de la demande

5.1 Émission d'une demande à Hydro-Québec

- Émission d'une DUSS option *Avec travaux et/ou ingénierie*
- Particularités aux documents requis :
 - Dans le champ *Section travaux HQ* de la grille UDS :
 - Cocher *Travaux effectués par le tiers* :
 - Sélectionner *Ancre LOC*
 - Inscrire : *Implantation d'ancre* [type d'ancrage] [distance d'implantation] par le *Demandeur*.

Section travaux HQ	Analyse de risques favorable :	Travaux effectués par le tiers :	Code de travaux :
Implantation d'ancre à VIS ROC à X.XX mètres par XYZ Télécoms		X	Ancre LOC

- Fournir les photos de la structure, de l'endroit prévu des travaux ainsi que des portées.

5.2 Réception de la demande par Hydro-Québec

- Frais et suivi :
 - Ajout des frais d'ingénierie d'Hydro-Québec.
- Demande aérienne :
 - Ajout du code de réponse *Ancrage impl. locataire*.
- Statut :
 - *À l'étude* pour l'analyse par Hydro-Québec;
 - *En travaux préparatoires* pour la réalisation des travaux d'Hydro-Québec;
 - *En construction demandeur* pour la réalisation des travaux par le *Demandeur*.

5.3 Réalisation des travaux

Le *Demandeur* a la responsabilité de remettre à l'état initial le lieu des travaux. Il est également responsable de toute plainte ou réclamation reçue concernant l'implantation de l'ancre ainsi que de solutionner celle-ci.

L'ancre implantée par le demandeur doit être estampillée selon les requis du *Devis technique normalisé Installation de poteau et d'ancrages* en plus de contenir un marquage *LOC*.

Le *Demandeur* doit fournir suite à l'implantation de l'ancre des photos du marquage de l'ancre et de la distance d'implantation.


Le *Demandeur* doit fournir suite à l'implantation de l'ancrage un Tel Que Construit Plantage contenant les informations suivantes :

- Tampon :
 - Nom de l'entrepreneur;
 - Nom du responsable terrain;
 - Date de réalisation des travaux.
- Pour chaque repère où des travaux ont été réalisés :
 - Type d'ancrage installé;
 - Écart d'implantation;
 - Couple.

Le TQP doit être déposé en format numérique à la DUSS, en couleur, avec les inscriptions en rouge et des unités de mesure métrique.


6 Composantes

Le *Demandeur* doit implanter le matériel répondant aux spécifications fournies par Hydro-Québec, et ce à ses frais. L'ancrage implanté sera par la suite cédé sans frais à Hydro-Québec.

Ancre à vis à hélice simple				
<ul style="list-style-type: none"> ○ Marquage et matériau selon CSA C83-96 ○ Galvanisation selon CSA G164 ou ASTM 153 ○ Normes de soudures applicables : CSA W47.1 et CSA W59 ○ Résistance ultime à la traction : 222 kN ○ Résistance minimale au couple d'installation : 13,56 kN-m 				
Descriptif	#SAP	Longueur (mm)	Diamètre (mm)	Descriptif
Ancre à vis à hélice simple 14"	1025947	355	355	Selon l'item C83.60-96 'Ancre à vis' de la CSA C83-96. Recouvert de peinture bitumineuse, d'un vernis ou galvanisée. Filets 1-8NC-2B de la norme ASME B1.1-2003
 Tige d'ancrage haute résistance pour ancre à hélice simple 1"	1025372	2134	25,4	Fourni avec une bague de serrage pour jonction selon l'item C83.58-96 de la CSA C83-96. Filets 1-8NC-2B.
	1024788	1067	25,4	
Écrou à cosse quadruple	1100591			Selon l'item C83.98-96 'Écrou à cosse' de la CSA C83-96. Filets 1-8NC-2B de la norme ASME B1.1-2003 Valeurs des paramètres de l'item CSA C83-59-96, pour la cosse quadruple (en mm) : F 60 min, G 7,5 min, H 60 min et K 24 min.


Ancre à vis à hélices multiples

- Acier répondant à la norme CAN/CSA G40.21
- Galvanisation selon CSA G164 ou ASTM 153
- Normes de soudures applicables : CSA W47.1 et CSA W59
- Résistance ultime à la traction : 310 kN
- Résistance minimale au couple d'installation : 7,46 kN-m

Descriptif	#SAP	Longueur (mm)	Diamètre (mm)	Descriptif
Ancre à vis à hélice multiples	1085536	2135 mm	355	Ancre à vis avec 3 hélices fixées sur un arbre de section carré de 38 mm (1-1/2") d'une longueur de 2135mm (7'). Diamètre des hélices : 254mm, 305mm, 355mm (10", 12", 14")
 Rallonge d'ancrage pour ancre à hélices multiples	1088640	1067	38	Arbre de section carrée de 38mm (1-1/2"). Une extrémité percée et l'autre à emboîtement femelle muni d'un boulon pour jonctions.
	1028868	1524	38	
	1028867	3048	38	
Adaptateur d'extrémité à cosse quadruple pour ancre à vis à hélices multiples	1100590		31,8	Arbre rond de 31,8mm (1-1-1/4') de diamètre par 457mm (18") de longueur. Une extrémité à cosse quadruple et l'autre à emboîtement femelle muni d'un boulon pour jonctions avec arbre de section carrée de 38mm. Valeurs des paramètres de l'item CSA C83.59-96, pour la cosse quadruple en (mm) : N 30, F 60 min, G 7,5 min, H 60 min et K 24 min

Ancre à roc

- Marquage, matériau et galvanisation selon CSA C83-96
- Galvanisation selon CSA G164 ou ASTM 153
- Chape selon item C83.26-96 type B

Descriptif	#SAP	Longueur (mm)	Diamètre de la tige (mm)	Résistance (kN)	Descriptif
Ancre pour le roc	1024766	450±10	24	115	C83.24-96 NO. 2 Œil latéral à cosse simple et coin en acier.
 Rallonge de tige d'ancrage pour le roc	1024689	900±25	19,05	115	C83.114-96 NO. 4 Œil à cosse double.
	1024702	1524±25	19,05	115	C83.114-96 NO. 6 Œil à cosse double.